



Société anonyme au capital de 16.353.774 euros  
Siège social : 3, Avenue Hoche, 75008 Paris  
338 620 834 R.C.S. Paris

**Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires  
à l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2009**

Paris, le 10 juin 2009 – L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Foncière Volta se réunira le 30 juin 2009 à 10 heures au siège social de la Société 3, avenue Hoche à Paris (8<sup>ème</sup>).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale a été publié au BALO n° 62 du 25 mai 2009 et a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la société [www.foncierevolta.com](http://www.foncierevolta.com).

Tout actionnaire peut, dans les conditions prévues à l'article R. 225-88 du Code de commerce, demander par courrier adressé à l'adresse suivante : Foncière Volta, 3 Avenue Hoche, 75008 Paris ou par voie électronique à [contact@foncierevolta.com](mailto:contact@foncierevolta.com), les documents et informations mentionnés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce.

Ces documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social situé 3, avenue Hoche, 75008 Paris, dans les conditions de l'article R. 225-89 du Code de commerce et sont disponibles sur le site internet de la Société [www.foncierevolta.com](http://www.foncierevolta.com) .